

Optimiser la pratique vétérinaire en intégrant l'intelligence artificielle et le no-code

RS7768 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	212t, 310, 326
Formacode(s)	31028, 32012, 24472, 43401, 42022
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/09/2026
Date d'échéance	30/09/2029

Certificateur(s)

ADEVET · SIRET : 52221519300023
HVC PREMIUM · SIRET : 92774823600019

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'intelligence artificielle générative et les solutions no-code constituent une opportunité opérationnelle pour fluidifier la production, la structuration et la circulation des informations, réduire le poids de certaines tâches chronophages et renforcer la qualité de service.

Déjà présentes dans certains usages liés à la santé animale, ces technologies ouvrent aujourd'hui la voie à de nouvelles applications directement liées à la pratique quotidienne des structures vétérinaires : automatisation contrôlée de comptes rendus à partir d'enregistrements audio, structuration d'informations cliniques et documentaires sous la responsabilité du praticien, génération de livrets d'accompagnement remis au propriétaire, formalisation de procédures internes, ou encore simulation de cas cliniques à des fins d'entraînement, de synthèse ou de montée en compétences.

La certification vise ainsi à répondre à une double réalité : d'une part, la nécessité pour les vétérinaires d'optimiser le temps clinique, de fiabiliser la documentation professionnelle et d'améliorer la circulation des informations ; d'autre part, le besoin de mobiliser l'intelligence artificielle générative et le no-code de manière structurée, contrôlée et conforme, afin de produire des livrables professionnels utiles à la traçabilité, à la communication avec le propriétaire, à la coordination interne et au suivi des situations, sans automatisation de la décision clinique ni déplacement de la responsabilité du vétérinaire.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1 - Produire un compte-rendu de consultation, d'imagerie ou de chirurgie à partir d'un enregistrement audio en automatisant sa transcription et sa structuration grâce à l'intelligence artificielle et le no-code, afin de faciliter sa transmission (propriétaire / vétérinaire référent si nécessaire), d'optimiser la traçabilité des soins et de libérer du temps clinique.

C2 - Construire et alimenter une intelligence artificielle d'aide au diagnostic pour assister la pratique vétérinaire en structurant les données issues de la consultation du patient et des examens éventuels, et en s'appuyant sur des sources externes de référence, afin d'étayer la démarche diagnostique, d'optimiser la prise de décision et d'améliorer la prise en charge du patient.

C3 - Construire une architecture IA et no-code permettant de générer et transmettre un livret d'accompagnement personnalisé (PDF) au propriétaire, à partir des informations extraites du dossier médical de l'animal et d'une base de connaissances vétérinaires vulgarisées, afin de compléter la communication post-consultation et de sécuriser l'adhésion aux recommandations.

C4 - Mettre en œuvre une simulation de cas cliniques grâce à la combinaison de l'intelligence artificielle et du no-

code afin de développer les compétences diagnostiques du praticien en conditions réalistes, avec adaptation des scénarios et envoi automatisé d'une fiche pratique de synthèse en fin de session.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le projet de certification s'inscrit dans le champ d'une profession réglementée, celle de vétérinaire. L'exercice de cette profession est encadré par le code rural et de la pêche maritime, notamment par les dispositions relatives au code de déontologie vétérinaire figurant aux articles R.242-32 et suivants.

L'exercice de l'activité professionnelle de vétérinaire implique la détention d'un titre ouvrant droit à l'exercice. Cette exigence se traduit, dans le cadre de la certification, par un prérequis explicite : la certification s'adresse exclusivement à des vétérinaires en exercice, libéraux ou salariés ou en phase d'installation, titulaires du diplôme ouvrant droit à l'exercice de la profession.

Ce choix découle du fait que les compétences certifiées supposent la mobilisation de données cliniques, l'analyse de situations de soins, la production de documents médicaux et l'usage d'outils d'assistance au raisonnement diagnostique, dans un cadre relevant de la responsabilité propre du vétérinaire. La certification exclut donc tout public ne disposant pas du socle réglementaire, déontologique et clinique nécessaire.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Cette certification s'adresse aux vétérinaires (libéraux, salariés ou en phase d'installation) titulaires d'un diplôme ouvrant droit à l'exercice de la profession.

L'admission requiert en outre une pratique courante de l'outil informatique et la maîtrise des usages bureautiques fondamentaux : navigation web, gestion de fichiers, ainsi que l'utilisation régulière de logiciels métiers et de traitement de données.

Ces prérequis sont contrôlés en amont du démarrage de la formation.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Peuvent se présenter aux sessions d'évaluation en vue de l'obtention de la certification « Optimiser la pratique vétérinaire en intégrant l'intelligence artificielle et le no-code », les candidats ayant suivi la formation « Optimiser la pratique vétérinaire grâce à l'intelligence artificielle et le no-code » dans son intégralité.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Un représentant des organismes co-certificateurs, et deux professionnels externes aux co-certificateurs

:

- vétérinaires praticiens libéraux ou salariés d'une clinique vétérinaire justifiant une expertise sur le champ de la certification,
- experts IA dans le secteur vétérinaire,

avec au moins 3 ans d'expérience professionnelle, n'ayant aucun lien personnel ou professionnel avec le candidat.

Base légale

Date de décision	30/09/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/09/2029
Date de dernière délivrance possible	30/03/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
-------	-----------	----------	------------------	--------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7768/>